

## **Communiqué – Participation du Président du gouvernement au 9<sup>ème</sup> comité de suivi sur le partenariat UE-PTOM**

Le 9<sup>ème</sup> Comité de suivi sur le Partenariat UE-PTOM (Union Européenne - Pays et Territoires d'Outre-Mer), s'est tenu le 27 novembre dernier à la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris.

Il était présidé par M. Philippe GERMAIN, Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et réunissait notamment M. Robert LAUFOAULU, Sénateur de Wallis-et-Futuna, M. Mikaele KULIMOETOKE, Président de l'Assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna, M. Michel MAGRAS, Sénateur, Vice-Président de la Collectivité de Saint-Barthélemy, M. Alain ROUSSEAU, Préfet, Directeur Général des Outre-Mer et M. Christian LECHERVY, Ambassadeur, Secrétaire permanent pour le Pacifique. Le Secrétariat général aux affaires européennes (Services du Premier Ministre) était également représenté.

Au-delà d'un bilan général des programmations des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> FED et d'un échange sur la question de l'accès des PTOM du Pacifique aux programmes de l'Union européenne, les échanges ont essentiellement porté sur l'avenir du partenariat UE-PTOM et de ses perspectives à l'horizon 2020.

Sur ce point, l'ensemble des PTOM présents se sont accordés sur l'absolue nécessité que le FED puisse mieux servir leur développement. **Pour cela, ils sont convenus qu'il était indispensable que les procédures et mécanismes de programmation des FED soient considérablement simplifiés et fluidifiés.**

**Le Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est exprimé en faveur d'une refonte générale de la politique européenne en Océanie.** Il a souhaité qu'une réflexion soit lancée dans les meilleurs délais sur le « partenariat stratégique » unissant l'Union européenne à la Nouvelle-Calédonie et plus généralement aux PTOM dans le cadre de la Décision d'Association Outre-mer.

Dans cet esprit, les représentants des PTOM océaniens présents ont exprimé **le souhait que l'Union européenne puisse s'appuyer de façon prioritaire sur la France, seul Etat membre de l'Union européenne encore réellement présent en Océanie, pour la mise en œuvre de sa politique régionale.** En se servant ainsi davantage de la Nouvelle-Calédonie comme d'un pivot de son action régionale et de la France comme d'un porte-parole implanté et légitime, l'Union européenne devrait parvenir à mieux valoriser l'image européenne, française et calédonienne en Océanie, et servir ainsi plus efficacement l'intégration régionale de nos territoires.

Pour y parvenir, il a été décidé que soit engagé, de manière constructive et en partenariat avec les services de l'Etat, un travail d'évaluation du dispositif actuel afin d'élaborer des propositions dès le milieu de l'année prochaine.